



## Décision de radiodiffusion CRTC 2019-206

Version PDF

Ottawa, le 12 juin 2019

### Radio communautaire du Labrador Inc.

Labrador City, St. John's et La Grand'Terre (Terre-Neuve-et-Labrador)

*Demande 2019-0421-9, reçue le 25 mai 2019*

### CJRM-FM Labrador City – Révocation de licence

1. Radio communautaire du Labrador Inc. a demandé la révocation de la licence de radiodiffusion de la station de radio communautaire de langue française CJRM-FM Labrador City et ses émetteurs CKIJ-FM St. John's et CKIP-FM La Grand'Terre, renouvelée dans *CJRM-FM Labrador City et ses émetteurs CKIJ-FM St. John's et CKIP-FM La Grand'Terre – Renouvellement de licence*, décision de radiodiffusion CRTC 2015-272, 22 juin 2015.
2. Compte tenu de la demande du titulaire et conformément aux articles 9(1)e) et 24(1) de la *Loi sur la radiodiffusion*, le Conseil **révoque** la licence de radiodiffusion attribuée à la Radio communautaire du Labrador Inc. pour CJRM-FM Labrador City et ses émetteurs.
3. En raison de la présente révocation, la demande de renouvellement de licence (2018-1102-6) relativement à cette station est retirée, et aucune autre action n'est requise.

Secrétaire général